



RENOUVELLEMENT DU PARC INSTRUMENTAL DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT REGIONAL D'ANGERS

Participer à la campagne de renouvellement du parc instrumental du Conservatoire, c'est permettre aux élèves de pratiquer la musique sur des instruments de qualité. C'est aussi contribuer au rayonnement de l'institution en participant à l'acquisition d'instruments de concert, joués par les élèves et leurs professeurs dans le cadre de la saison culturelle ouverte à tous les spectateurs, au Conservatoire et dans la cité.

Qu'est-ce que le Conservatoire?

Le Conservatoire est un établissement d'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de la Ville d'Angers, classé à Rayonnement Régional par l'État.

Il accueille plus de 1400 élèves chaque année suivis par 90 enseignants. L'établissement propose des formations artistiques adaptées à chacun dès l'âge de 7 ans.

La musique au Conservatoire

Pour apprendre la musique, les élèves suivent chaque semaine un cours individuel d'instrument, un cours de formation musicale, et une pratique collective (en orchestre par exemple).

La rencontre avec le public fait aussi partie intégrante de la formation artistique des élèves. Dans le cadre de la saison culturelle, ces derniers proposent de nombreux concerts et spectacles. Grâce aux partenariats avec les acteurs culturels majeurs angevins, ils participent pleinement à la vie culturelle de la cité et au-delà.

Le parc instrumental

Pour faciliter les débuts de l'apprentissage instrumental, le Conservatoire met à disposition un parc de plus de 400 instruments d'étude à la location avec une tarification sociale et solidaire. Le Conservatoire dispose également d'instruments de concert dédiés à la saison.

Dans le cadre des cursus adaptés aux élèves en situation de handicap, le Conservatoire a le projet d'enrichir le parc d'instruments dédiés à cette mission.

Pourquoi remplacer les instruments ?

Entre 800 et 1000 heures de jeu par an et par instrument mis à disposition des élèves dans les salles de cours.

Environ 400 heures par an pour le piano de concert à l'auditorium.

Un instrument de concert a une durée de vie comprise entre 10 et 20 ans.



Budgets

- Piano de concert Steinway - modèle D ou Bosendorfer - modèle 280 : **80 000 €**
- Harpe de concert Salvi – modèle Iris ou Minerva : **40 000 €**
- Thérémine Moog : **1 000 €**
- Orgue sensoriel : **7 000 €**
- Embosseuse Delta (imprimante pour partitions en braille) : **4 000 €**

UNE ACTION



mise en œuvre par



Photos : © Ville d'Angers